

Présidence : Pologne

1395^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL

1. Date : jeudi 20 octobre 2022 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 h 05
Suspension : 13 h 15
Reprise : 15 heures
Clôture : 17 h 45

2. Président : Ambassadeur A. Hałaciński
Ambassadeur M. Czapliński

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a souhaité au nouveau Représentant permanent de Monaco auprès de l'OSCE, S. E. l'Ambassadeur Lorenzo Ravano, la bienvenue au Conseil permanent.

Président, Fédération de Russie (PC.DEL/1549/22 OSCE+)

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : AGRESSION EN COURS DE LA FÉDÉRATION DE
RUSSIE CONTRE L'UKRAINE

Président, Ukraine, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1560/22), Canada, République tchèque-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine et la Géorgie, pays candidats potentiels ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, Monaco et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1566/22), Royaume Uni (PC.DEL/1554/22 OSCE+), Türkiye (PC.DEL/1570/22 OSCE+), Géorgie, Suisse (PC.DEL/1582/22 OSCE+), Norvège, Biélorussie (PC.DEL/1563/22 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : PRÉSENTATION, PAR LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE L'OSCE, DU PROJET DE BUDGET UNIFIÉ POUR 2023

Président, Secrétaire générale (SEC.GAL/127/22 OSCE+), République tchèque-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro, la Serbie et l'Ukraine, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine et la Géorgie, pays candidats potentiels ; l'Islande, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1572/22 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1544/22), Royaume-Uni, Fédération de Russie (PC.DEL/1548/22 OSCE+), Azerbaïdjan (PC.DEL/1574/22 OSCE+), Türkiye (PC.DEL/1569/22 OSCE+), Canada, Arménie (PC.DEL/1594/22 OSCE+), Suisse (PC.DEL/1581/22 OSCE+), Kirghizistan, Liechtenstein (PC.DEL/1543/22 OSCE+), Norvège (PC.DEL/1545/22), Turkménistan, Monténégro (PC.DEL/1565/22 OSCE+), Géorgie, Macédoine du Nord

Point 3 de l'ordre du jour : RAPPORT DU DIRECTEUR DU BUREAU DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET DES DROITS DE L'HOMME (BIDDH)

Président, Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (ODIHR.GAL/66/22 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1547/22), République tchèque-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine et la Géorgie, pays candidats potentiels ; l'Islande, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, Monaco et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1568/22), Fédération de Russie (PC.DEL/1556/22), Royaume-Uni, Türkiye (PC.DEL/1571/22 OSCE+), Ukraine (PC.DEL/1591/22), Azerbaïdjan, Géorgie, Canada, Arménie (PC.DEL/1593/22), Italie (PC.DEL/1555/22 OSCE+), Saint-Siège (PC.DEL/1561/22 OSCE+), Liechtenstein (PC.DEL/1551/22 OSCE+), Suisse (PC.DEL/1580/22 OSCE+), Kirghizistan, Norvège (PC.DEL/1552/22), Ouzbékistan, Portugal (PC.DEL/1550/22), Kazakhstan, Islande (PC.DEL/1553/22 OSCE+), Bosnie-Herzégovine, Turkménistan, Monténégro (PC.DEL/1564/22 OSCE+), Macédoine du Nord, Moldova

Point 4 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Mépris affiché par l'alliance occidentale d'États participants de l'OSCE et ses supplétifs en Ukraine pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et crimes que le régime de Kiev continue de commettre contre la population civile : Fédération de Russie (PC.DEL/1557/22)

Point 5 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE**

- a) *Réunion entre le Président en exercice, S. E. M. Z. Rau, et le Ministre bulgare des affaires étrangères, S. E. M. N. Mikov, tenue le 17 octobre 2022 :
Président*
- b) *Conversation téléphonique que le Président en exercice, S. E. M. Z. Rau, a eue avec le Secrétaire d'État aux affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni, S. E. M. J. Cleverly, le 18 octobre 2022 :
Président*
- c) *Équipe de l'OSCE chargée d'évaluer les besoins présente en Arménie du 21 au 27 octobre 2022 : Président, République tchèque-Union européenne, France (PC.DEL/1558/22 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1559/22), Azerbaïdjan (PC.DEL/1575/22 OSCE+), Türkiye (PC.DEL/1567/22 OSCE+), Arménie (PC.DEL/1595/22 OSCE+)*

Point 6 de l'ordre du jour : **RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE**

- a) *Lancement du programme OSCE de leadership des femmes pour la paix, à Vienne, le 17 octobre 2022 : Secrétaire générale (SEC.GAL/125/22 OSCE+)*
- b) *Allocution prononcée par la Secrétaire générale au cours du Dialogue de sécurité de haut niveau sur les forces armées et l'environnement mené durant la 1026^e séance du Forum pour la coopération en matière de sécurité tenue le 19 octobre 2022 : Secrétaire générale (SEC.GAL/125/22 OSCE+)*
- c) *Participation de la Secrétaire générale à la conférence de l'OSCE de 2022 sur la cybersécurité/la sécurité des TIC consacrée au thème « Renforcement de la résilience sociétale en sensibilisant davantage le public aux cybermenaces et en augmentant le rôle de la cyberéducation », qui se tient à Łódź (Pologne), les 20 et 21 octobre 2022 : Secrétaire générale (SEC.GAL/125/22 OSCE+)*

Point 7 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Jeudi 27 octobre 2022, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence